

Décision relative à une demande de transfert d'une autorisation de mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

Vu la demande de transfert d'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique **BENTA 480SL**

de la société SHARDA CROPACHEM ESPAÑA S.L.

enregistrée sous le n°2018-2682

Vu la décision du Directeur général de l'ANSES du 26 décembre 2018,

Vu le recours gracieux formé le 17 janvier 2019 par la société SHARDA CROPACHEM,

Le transfert entre sociétés de l'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique référencé ci-après est accordé en France.

La présente décision abroge et remplace la décision du 26 décembre 2018 et s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.

Informations générales sur le produit

Noms du produit	BENTA 480SL BAZANO
Type de produit	Produit générique
Titulaire d'origine	SHARDA EUROPE B.V.B.A
Nouveau titulaire	SHARDA CROPCHEM ESPAÑA S.L. Carril Condomina n°3, 30006 MURCIA, ESPAGNE
Formulation	Concentré soluble (SL)
Contenant	480 g/L - bentazone
Numéro d'intrant	2100420
Numéro d'AMM	2120160
Fonction	Herbicide
Gamme d'usage	Professionnel

Conditions générales

Date limite pour la vente et la distribution	31/12/2019 pour le produit dont l'étiquetage fait mention de l'ancien titulaire de l'AMM du produit.
Date limite pour le stockage et l'utilisation des stocks existants	Jusqu'à écoulement des stocks pour le produit dont l'étiquetage fait mention de l'ancien titulaire de l'AMM du produit.

Le transfert est effectif à partir du 26 décembre 2018.

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

La présente décision peut être retirée ou modifiée avant cette échéance si des éléments le justifient.

A Maisons-Alfort le, 25 FEV. 2019

Françoise WEBER
Directrice générale déléguée
en charge du pôle produits réglementés
Agence nationale de sécurité sanitaire de
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)